

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

Hôpital et Chapelles

Le Prieuré

L'église paroissiale

par le Docteur Joseph Saunier

"Evocations" a publié, en 1959, un compte rendu de voyage fait au printemps 1598 par Esprinchard, un riche bourgeois protestant de la Rochelle : « le 27 mars, rapporte notre voyageur, nous passons par St Symphorien, très belle et grande ville fermée de murailles, dans laquelle il y a 3 assez belles églises, desquelles deux ont été ruinées aux premiers troubles". (1).

Notre reporter fait allusion aux brigandages opérés à Saint-Symphorien par les troupes du Baron des Adrets en 1562, au cours de la première guerre civile.

Trois sanctuaires religieux s'élevaient, en effet, au cœur de la ville : la chapelle Notre Dame de Pitié à l'hôpital, la chapelle St Martin au Prieuré, et l'église paroissiale dédiée à Saint Pierre, sans compter en dehors des remparts, la chapelle Notre-Dame, au mas de Marignier ou Marigneu.

HOPITAL ET CHAPELLES

Près de l'ancienne porte de Lyon une fenêtre de style ogival de type flamboyant décèle la présence en ce lieu d'une ancienne chapelle accostée aux remparts : elle desservait, à l'entrée de la ville, un hôpital pour les passants.

Cette maison hospitalière était avant tout un hospice routier. A côté des pauvres de la localité, elle accueillait volontiers les pèlerins, les voyageurs, les soldats isolés, estropiés ou malades.

Deux hospices analogues jalonnaient au Moyen Age la route de Vienne : l'hôpital de Saint-Fons avec sa chapelle Ste Marie Madeleine disparue depuis longtemps, et celui de Limon, avec sa curieuse chapelle romane dédiée à Notre-Dame, qui est parvenue jusqu'à nous.

C'était faire œuvre pie que de laisser un legs testamentaire à l'une de ces maisons entretenues par la seule charité chrétienne.

(1) « Evocations » 1959, n° 5, p. 151.

107

Les archives nous ont conservé le souvenir de quelques-unes de ces donations :

- En 1252, Marie Symon lègue, en testament, XII deniers viennois aux 2 hôpitaux de St-Fons (de Centum Fontibus) et de limon (Limone) (2) ;
- En 1270, Guillaume Richard, chevalier de Saint-Symphorien d'Ozon donne dix sous aux hôpitaux de Limon et de St Barthélemy, ainsi qu'à la Maison Dieu de Vienne : "cette aumône sera partagée entre les pauvres qui y sont couchés (inter pauperes ibidem jacentes) (3).

A l'entrée de Vienne se trouvait également un hôpital pour les passants avec une chapelle dédiée à Saint Barthélemy.

Cette église existait déjà au milieu du XIII^e siècle ; elle est mentionnée comme confins dans un acte du 26 avril 1250 et comme étant sur le Rhône près des remparts. (RDn).

La porte voisine de l'hôpital, sur les remparts, s'appelle porte Saint-Barthélemy (R.D. n° 7810-8641-10365-10914).

En 1380, les consuls de Vienne payaient trois francs aux "pavisseurs" de la porte Saint-Barthélemy. (Archives de Vienne — Registre consulaire n° 170-fol. 13 cf. Chorier : Antiquités de Vienne - édition Cochard P. 1061).

La porte de Saint-Barthélemy dite plus tard la porte de la tuilière (porta regularie Arpodii) se trouve entre la porte de Malconseil, un peu au-delà du confluent de la Gère et du Rhône, et la porte d'Arpou sur la rivière de Leveau.

Chacune de ces maisons hospitalières se composait d'un corps de bâtiment meublé de quelques lits auquel était toujours attenante une chapelle. Celle de St-Symphorien était sans doute dédiée à l'origine à Saint Barthélemy. Reconstituée au XVI^e siècle, ce nouveau sanctuaire fut consacré à Notre-Dame de Pitié : l'antique "Piéta" de l'église paroissiale conserve le souvenir de cette dévotion mariale (4).

Nous ignorons la date de fondation de l'hôpital de St-Symphorien, nous savons seulement qu'au moment de la guerre de Cent ans, cet établissement avait déjà subi l'outrage du temps et des hommes.

En ce temps de misère, la désolation des églises et des chapelles était générale dans les campagnes (4 bis).

Plusieurs legs sont faits à cette époque pour contribuer aux frais de restauration de notre hospice routier.

(2) Obituaire de l'Eglise de Lyon, p. 102.

(3) Grand cartulaire d'Ainay, tome II, p. 188.

(4) Cette fête liturgique fut instituée au XV^e siècle, et les plus anciennes Vierges de Pitié ne sont pas antérieures à cette époque. Emile Male : "L'art religieux de la fin du Moyen Age en France". 1925, p. 127.

(4 bis) Denifle : "La désolation des églises et chapelles de campagne au temps de la guerre de cent ans".

En 1395, Etienne Galand donne à l'hôpital de St-Symphorien situé vers la porte de Lyon, deux florins d'or : "Ce legs sera consacré dit-il à la réparation et reconstitution de cet hôpital" (5).

En 1416, Girin Peyres laisse en testament "un florin pour la réparation de l'hôpital. Cette somme sera versée, disait-il, au syndic de St-Symphorien, dans l'année qui suivra son décès (6).

Le 23 juillet 1487, noble Barthélemy Blanc, seigneur de la maison forte de Buis, fonde en testament une livrée (libram) en faveur de cent pauvres, à savoir, les ladres (ou lépreux) de la Maladière de Pipet à Vienne, les ladres de la Maladière de Saint-Symphorien d'Ozon, les prisonniers de Vienne : à chacun une miché, un pot de vin pur, une demi-livre de jambon et une écuelle de fèves cuites. C'est l'aumônier de Saint André-le-Bas qui est chargé de cette distribution annuelle, le dimanche de la septuagésime. Et le tout doit être préparé par le panetier et le cuisinier du monastère, qui reçoivent pour leur peine deux livres argent, ou plutôt une double livrée (archives de l'hôpital de Vienne B. 78 fol. 374).

Au cours du XV^e siècle, cette maison hospitalière fut relevée de ses ruines et sa chapelle en partie reconstruite. La fenêtre gothique de type flamboyant qui existe encore date de cette campagne de travaux, tout comme le vocable de Notre Dame de Pitié.

Au XVI^e siècle, les troupes protestantes du Baron des Adrets laissèrent, après leur passage, les sanctuaires religieux de Saint-Symphorien à demi ruinés, ainsi que le constate notre voyageur de la Rochelle, protestant lui-même, en traversant cette ville quelques années plus tard (en 1598).

On peut juger de l'état de délabrement de l'hôpital et de sa chapelle à cette époque en lisant le compte rendu de la visite pastorale faite à Saint-Symphorien par Monseigneur Denis de Marquemont, le 18 juin 1613.

"Nous avons visité, rapporte-t-il, l'hôpital de Saint-Symphorien joignant la porte de la dite ville, que nous avons trouvé tout ruiné sans couvert ni porte, sinon la coquille du chœur qui est encore voûtée, le couvert ayant besoin d'être refait, y pleuvant de tous côtés, l'autel du chœur sans ornement, ne s'y faisant aucun service".

Cependant, il y avait un "recteur" ou prébendier de cet hôpital : messire Pierre Plantier ; il était chanoine de l'église Saint Maurice de Vienne, et ne résidait pas à Saint Symphorien.

Un chirurgien de la localité, messire Pierre Poytevin déclara à l'archevêque "que le dit Plantier lui avait dit avoir baillé quelque somme d'argent pour réparer le dit hôpital, mais que depuis le dit argent a été donné à prouffit ne sait à qui..." (7).

Il était normal que le recteur contribuât à la restauration de cette chapelle où il y avait "une fondation d'une messe la semaine

(5 et 6) M.C. Guigues : "Les voles antiques du Lyonnais" 1877 n° 212 et 213.

(7 et 8) Visites pastorales du Diocèse de Lyon p. 29.

117

117

qu'il ne faisait pas dire". Il en "tirait" les revenus et les propriétés de l'hôpital étaient fort variées : elles comprenaient "un terrier, un pré sis à Jonché contenant deux hommées, une vigne size en Peyron, laquelle il a appensionnée à Louys le Mignon de Simandre pour sept livres et une terre size en la Caze contenant 7 ou 8 bicherées" (8).

L'hôpital de Saint-Symphorien comme la plupart des hospices routiers, disparut avec le XVI^e siècle, seule la chapelle fut relevée de ses ruines. C'est ce qu'on peut conclure du compte rendu de la visite pastorale faite à Saint-Symphorien le 30 juillet 1634.

"Hors de l'église et au bout du bourg de Saint-Symphorien, près de la porte de Lyon, est la chapelle dite vulgairement de l'hôpital, où il y a une commission de plusieurs messes...

Monsieur de Sales, chanoine de Romans, en est pourvu, mais n'y fait faire aucun service.

M. Biron Espervier est collecteur du revenu qui est de 150 livres par an : il se compose de titres et de pensions annuelles de 15 bicherées de seigle ou de froment, de vignes et de prés..."

Nous ordonnons, dit l'archevêque, au dit de Sales, de faire les services qu'il est tenu de faire à l'intention des fondateurs" (8 bis).

Les vestiges actuels de cette chapelle Notre Dame de Pitié sont les seuls et précieux témoins archéologiques de l'ancien hôpital de Saint-Symphorien d'Ozon.

*
**

Ce bourg possédait aussi une maladrerie qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Elle se trouvait au couchant de la ville, "en dehors des remparts".

"En 1625, le roi dauphin alberge à Jean Putod six bicherées de terre vacante au lieu de Crapon, au-dessus de la maladrerie" (9).

Chaque bourgade au moyen âge était tenue d'avoir un établissement pour y loger ses lépreux. Quand il n'y eut plus de lépreux, on y reléguait les pestiférés en temps d'épidémie ; nous voyons par exemple en 1523 Jean L'Epervier notaire à Saint-Symphorien, fonder un lit à l'hôpital des pestiférés (9 bis). Une chapelle voisine de cette léproserie y assurait le service religieux. La tradition voudrait que le sanctuaire de Notre-Dame de Marigneux ou Marignier ait rempli ce rôle.

La chapelle du Mas de Marigneux existait déjà au XVII^e siècle. C'était alors une dépendance de l'abbaye d'Ainay, tout comme l'église paroissiale. Le 27 février 1153, le pape Eugène III, en confirmant les possessions de ce monastère lyonnais cite "à Saint-Symphorien, l'église Saint-Pierre avec le Marignier (Mariniaco) et toute la paroisse de cette ville (10).

(8 bis) Archives départementales du Rhône I.G. 48.

(9) Archives de l'Isère ; Grand inventaire de la chambre des comptes Viennois, tome V.

(9 bis) Abbé Lanfrey : " Chez nous ". 1930 p. 220.

(10) Grand cartulaire d'Ainay, tome II, p. 50.

En 1231, au temps de l'abbé Girin, nous voyons Gauthier de Saint Theudère placer six sous pour fonder son anniversaire, à Saint Symphorien d'Ozon, sur une vigne et une verchère situées devant la chapelle de Marigneu (ante capellam de Marigneu)" (11).

LE PRIEURÉ.

Dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'abbaye d'Ainay établit à Saint Symphorien une filiale : un prieuré avec sa chapelle dédiée à Saint Martin. Ce sanctuaire disparut au XVIII^e siècle, mais les vestiges de la maison prieuriale existaient encore au siècle dernier, dans une ruelle au voisinage de la grande rue. M. Bleton, dans ses voyages "Aux alentours de Lyon", en publia un dessin, en 1892 (12).

Ce prieuré au temps de sa splendeur, ne semble pas avoir compté plus de deux religieux : le prieur et son compagnon le sacristain (13).

Le plus ancien prieur connu est Hugues, prieur de Saint Symphorien en 1195 : il est témoin, à cette date, d'une concession de l'abbé d'Ainay au sénéchal de Lyon (14).

En 1218, le sénéchal de Lyon, Guillaume, vend à l'église d'Ainay pour six livres et six sous viennois, deux verchères situées à Saint-Symphorien qu'il avait achetées à Anthelme Rigaud (15).

En 1231, Pierre, sacristain d'Ainay, avait acquis pour dix livres fortes la quatrième partie du four de Saint Symphorien à côté de l'Ozon (circa Azonem). En récompense, le prieur du lieu promet de verser dix sous de rente pour célébrer son anniversaire (16).

En 1259, c'est Guillaume, le prieur de Pouilleu qui place 30 sous pour son anniversaire, sur une pièce et un pré à Saint Symphorien achetées à Barthélemy de l'Arbrelle (17).

En 1288, c'est le seigneur Girin de Saint-Symphorien lui-même qui passe reconnaissance d'Ainay pour ses droits féodaux à "Cirezin" (apud Cirisin) (18).

Le prieuré Saint Martin, du bourg de Saint-Symphorien, continue à s'enrichir durant tout le XIII^e siècle. Pour lui et ses successeurs, le prieur Guillaume Parent, qui est en même temps sacristain de l'église est en mauvaise posture financière ; puis, en octobre 1295, il acquiert une maison près du four et près du pont de l'Ozon (18 bis).

(11) Grand cartulaire d'Ainay, tome II, p. 91.

(12) M. Joss : " Aux environs de Lyon " 1892, p. 330.

(13) Grand cartulaire d'Ainay, tome II, p.

(14) Idem.

(15) Idem, tome II, p. 84.

(16) Idem, tome II, p. 85.

(17) Idem, tome II, p. 87.

(18) Idem, tome I, p. 242.

(18 bis) Idem, tome I, p. 567 et tome II, p. 212.

C'était l'âge d'or de notre prieuré. Pendant le séjour de six années à Lyon, de la cour papale à l'occasion du concile de 1245, l'abbaye avait été l'objet de la sollicitude du pape.

Le 17 novembre 1250, Innocent IV, confirmait aux Bénédictins de ce monastère lyonnais, entre autres, disait-il : "le prieuré de Saint-Symphorien d'Ozon, et l'église de Saint Pierre, que vous avez dans la ville, qui s'appelle Saint Symphorien, avec toutes leurs dépendances" (19).

En quittant Lyon, le pape traversa Saint-Symphorien et Philippe de Savoie l'accompagna jusqu'à Carpentras.

De cette ville, Innocent IV adressa une bulle de cent jours d'indulgence en faveur des pèlerins qui visitaient l'église Saint Martin d'Ainay à l'occasion de la fête patronale "Parceque, dit le texte, une multitude de fidèles affluent à ce monastère aux jours de vigiles et de fêtes du bienheureux confesseur Martin" (20).

Nul doute que les pèlerins devaient être nombreux également à Saint Symphorien, à cette date, à visiter la chapelle Saint Martin du prieuré. L'affluence populaire qui attirait les marchands et sans doute à l'origine de la célèbre foire du 11 Novembre.

Malgré l'établissement de trois nouvelles foires en 1672 (21), celle de la Saint Martin d'hiver, restait la principale de l'année affirment les représentants de la communauté lors de la révision des feux de 1701.

"C'est une chose notoire que, quoiqu'on ait entrepris d'établir nouvellement trois foires outre celle qu'on tient le 11 novembre de chaque année, il n'y a que celle-là qui soit fréquentée (2).

*

**

Malgré ses nombreuses dépendances, l'abbaye d'Ainay n'avait pas suffisamment de rentes pour assurer la portion congrue à ses religieux.

Après enquête, le légat du pape, en 1258, leur attribua les revenus des maisons de Saint-Symphorien, de Pouilleu et de Grigny ; le pape Alexandre IV confirma ce rattachement et plus tard, en 1338, l'archevêque Guillaume proclama l'union "à la table de l'abbé" du prieuré de Saint-Symphorien où il n'y a disait-il que "deux moines dont l'un est sacristain" (23).

(19) Idem, tome I, p. 10.

(20) Idem, tome I, p. 22.

(21) La ville de Saint-Symphorien possède dans ses archives des lettres patentes de Louis XIV données à Saint-Germain-en-Laye en février 1674 portant l'établissement de trois foires nouvelles en plus de celle de la Saint-Martin d'hiver, à savoir, le jour des Saints Innocents, le 2 mai et la fête de la Sainte Croix de septembre.

(22) Archives de l'Isère II C n° 216 f° 1550.

(23) Grand cartulaire d'Ainay, tome I p. 40 et Archives de la Charité B 254.

Pour cette raison, le prieur de Saint-Symphorien devait verser à l'abbaye mère à la Saint Martin d'hiver, chaque année, des redevances qualifiées de "réfusions", les unes en argent, les autres en nature, toutes destinées à la nourriture des religieux lyonnais.

En novembre 1386, vénérable frère Barthélemy de Vaultx, prieur de Saint-Symphorien d'Ozon, "informé disait-il par les anciens terriers, des redevances dues au monastère d'Ainay" confesse de bon gré devoir au dit couvent, pour raison de son prieuré, d'une part en argent, 27 livres et 4 sols viennois (soit 22 florins 110 gros de monnaie du roi) et d'autre part en nature 10 mornantries de fèves (24) ou bien 4 asnées, 10 lampées d'huile de noix (25).

Tout ceci était destiné à la table de l'abbé et des religieux. A cette époque, les fèves étaient le légume sec le plus souvent consommé, les noyers étaient nombreux, et l'huile de noix naturellement la seule utilisée. D'autre part, le blé et le seigle étaient les principales céréales cultivées.

Il arrivait parfois que les redevances en argent fussent converties en froment. En 1545, Humbert d'Anthon, chanoine de l'église collégiale Saint Barnard de la ville de Romans, en même temps prieur commandataire de Saint-Symphorien, charge son fermier du tiers en froment. En 1545, Humbert d'Anthon, chanoine de l'église devait chaque année, en la fête de la Saint Martin d'hiver. Elles comprenaient : 22 asnées de froment, bon pur, royal, et marchand, net et propre à mettre au moulin. (Un bichet de froment représentant 30 sous tournois de la pension) (25 bis).

Au XVI^e siècle, le prieuré, tombé en commende, n'était plus qu'un "bénéfice ecclésiastique"; depuis longtemps, le prieur ne résidait plus à Saint-Symphorien, il se contentait de passer un bail de son prieuré à des fermiers qui se chargeaient de recevoir les dîmes de Saint-Symphorien et de Toussieu selon la coutume locale "après quatorze gerbes, une". Ils percevaient également les revenus du prieuré consistant "en maison, prés, vignes, bois et divers droits seigneuriaux".

Les archives du Rhône ont conservé plusieurs de ces baux, entre-autres, celui passé le 19 avril 1593 (à la fin des guerres de religion) par Claude Le Riche, prieur commandataire du prieuré de Saint Martin, fondé à Saint-Symphorien, à honnête Benoist du Colombier, capitaine châtelain et à Jehan Mayosson, bourgeois de Saint-Symphorien, pour le prix annuel de 250 escus d'or (26).

Ces fermiers étaient tenus de faire l'aumône aux pauvres de Saint-Symphorien et de Toussieu "suivant l'arrêt de la souveraine cour du Parlement de Grenoble qui est la vingt-quatrième partie".

(24) D'après Ducange, la "Mornantrie" qui trait son nom du bourg de Mornant, était une mesure de froment usité autrefois à Lyon.

(25) Archives du Rhône II H 292 pièce V.

(25 bis et 26) Archives du Rhône XI H 282.

Ils se chargeaient également de payer au Roy les quatre décimes imposés sur les prieurés...

Un autre bail fut passé le 13 juin 1604 pour trois années et 464 livres de rentes annuelles par Messire Alexandre Fallaize, prieur commendataire perpétuel du prieuré de Saint-Symphorien d'Ozon, pays de Dauphiné, procédant en cette qualité et de l'autorité de son père, noble Guillaume Fallaize, conseiller du Roi, en l'élection de Lyon, seigneur de Bellegarde et Mianges (27).

Comme au Moyen Age, les prieurs de Saint-Symphorien devaient livrer au monastère d'Ainay les "réfusions annuelles". En 1658, à l'époque où Messire Henri de Réfugé, conseiller du Roy, en la cour du parlement de Paris était commendataire du prieuré de Saint-Symphorien, ces "réfusions" comprenaient : 16 livres, 10 sols en argent, 25 bichets de fèves, une diète d'huile de noix, et 6 livres de cire, poids du sanctuaire (28).

Bien mieux, les prieurs de Saint-Symphorien étaient tenus également de payer au chapitre d'Ainay une redevance bien particulière appelée le "Baston de Saint Martin". Ce droit coutumier était exigible, tous les trente-trois ans, du prieur de Saint-Symphorien, en tant que membre de l'église d'Ainay.

Ils devaient fournir le luminaire de la vigile et du jour de la fête de Saint Martin, soit la quantité de "douze-vingt-cierges d'un tiers de livre chacun, neuf grands cierges de trois livres pièce et quatre torches de six livres pièce, le tout au poids du Sanctuaire».

Suivant cette coutume le prieur désigné devait à cette occasion assurer les frais du festin pour le dîner et le souper aux religieux de l'abbaye, aux autres prieurs qui venaient assister au chapitre général et de plusieurs personnes de la justice ou notables de la ville.

Un acte capitulaire du 12 novembre 1345 réglait le rang et l'ordre de ceux qui devaient satisfaire à cet usage du "baton de Saint Martin".

Le sieur André Vauray, prieur de Saint-Symphorien, s'acquitta de cette charge en l'année 1676. Trente trois ans plus tard, c'était le tour de messire Gustave de Cholier, bachelier en Sorbonne, prieur de Saint-Symphorien et en même temps chanoine de la collégiale Saint-Paul. Ce prieur ne parut pas à l'Abbaye d'Ainay le jour de la Saint Martin. C'était en 1709, l'année de ce fameux hiver qui avait gelé toutes les récoltes. Il dut cependant acquitter ce droit coutumier et verser plus tard 250 livres afin de rembourser les fournitures et avances faites en son lieu et place (29).

Pendant ce temps, la chapelle du prieuré de Saint-Symphorien était de plus en plus à l'abandon, si bien que des lettres du Roi Louis XVI autorisaient en 1788 : "la vente et la démolition de la chapelle rurale de Saint Martin située dans la grande rue de Saint-Symphorien dépendant du prieuré du lieu à condition que le service de cette chapelle soit transféré dans l'église paroissiale" (30).

(27) Idem pièce 15 et 13.

(28 et 29) Idem pièces 16 et 18.

(30) Archives de l'Isère B 254.

L'EGLISE PAROISSIALE.

L'église de Saint-Symphorien dédiée à Saint Pierre possède sans contredit un certain intérêt archéologique, malgré ses transformations et restaurations modernes. En 1152, elle était déjà placée sous le patronage de l'abbaye d'Ainay. A cette date, le pape Eugène III confirme les dépendances de ce monastère lyonnais et cite parmi elles : l'église de Toussieu, à Saint-Symphorien, l'église Saint Pierre avec le Marinier (cum Mariniaco) et toute la paroisse de cette ville (31).

Quelques années plus tard, les bénédictins d'Ainay installaient une filiale à Saint-Symphorien : le Prieuré Saint Martin en y détachant un ou deux religieux.

Le patronage de l'église paroissiale passa au prieur du lieu ainsi que le confirme le pouillé du diocèse de Lyon rédigé vers 1225.

Dans ce document l'église de Saint-Symphorien est taxé à 30 livres indice de son importance, c'est la plus forte imposition de l'archiprêtré de Meyziéu, les églises de Villeurbanne ou d'Heyrieux ne sont taxées qu'à 10 livres (32).

Le prieur qui nommait le desservant de la paroisse levait toutes les dîmes de la localité (celles-ci "s'ascençaient" 500 livres en 1613).

De son côté en plus des redevances versées à l'abbaye mère, il devait payer au curé chaque année sa portion congrue soit, à la même date, quatre asnées de froment et six asnées de seigle. Il avait également à sa charge le sanctuaire proprement dit, il devait en particulier entretenir les vitres du chœur et sa couverture.

Les réparations de la nef et des murs du cimetière paroissial restaient par contre à la charge des paroissiens.

L'église de Saint-Symphorien fut ravagée mais non détruite par les protestants au cours de la première guerre de religion. Durant quelques mois, elle servit de temple aux réformés.

Au cours de sa visite pastorale de 1613, Monseigneur de Marquemont reçut un témoignage de ces brigandages : "Messire Pierre Poytevin âgé de 70 ans, chirurgien natif du dit Saint-Symphorien nous a dict avoir vu en l'année 1562 ou environ, du temps du baron des Adrets, lors des premiers troubles de la religion prétendue (réformée) les huguenots brûler les images ; quatre ou cinq des dits hérétiques s'efforcèrent de faire brusler la Sainte Epine (l'insigne relique de l'église de Saint-Symphorien) ayant allumé un grand feu à l'entour d'icelle, lequel feu ils soufflaient à toute force avec des soufflets et y mettaient force charbon pour plus tost la faire brusler, ce qu'ils ne purent jamais faire".

"Elle fut conservée du feu, puy retirée de la main des dits hérétiques par un nommé Jacques Benoist lors un des plus notoire de Saint Saphorin".

(31) Grand cartulaire d'Ainay, tome I p. 50.

(32) Longnon : Pouillés du Diocèse de Lyon.

Le dit chirurgien ajoute avoir vu plusieurs personnes avoir été guéries du mal des yeux par le moyen de la Sainte Epine (33).

Dans cette église il y avait aussi à main gauche de l'autel "un vieux tombeau enrichi de piqures qui furent brisées et tronquées par les huguenots. Il avait été fondé par les possesseurs de la maison forte de la Roche située dans la paroisse" (34).

**

L'église de Saint-Symphorien possédait autrefois un grand nombre de chapelles ou d'autels particuliers placés aux ailes de l'édifice soit au pied des piliers.

Lors des visites pastorales du XVII^e siècle, presque toutes étaient en ruine sans parements, ni tableaux, ni vitres.

Elles ne s'étaient pas encore relevées des désastres des guerres civiles. Leurs origines étaient antérieures, elles dataient du XV^e ou XVI^e siècle et leurs titres de fondation étaient presque tous perdus.

Quelques-unes ont été restaurées depuis. Avec leurs petites colonnes surmontées de chapiteaux, elles contribuent à présent à l'ornement de l'église.

Il y avait autrefois six chapelles sur le côté gauche et huit sur le côté droit du grand autel.

Nous n'énumérerons pas ici chacune d'elles. Signalons cependant dans le chœur à gauche sous le clocher les chapelles de Saint-Nicolas et de Saint-Honoré où les boulangers faisaient dire un service le jour de leur fête. Là se trouvait l'escalier à vis pour monter au clocher.

En 1654 elle était en très mauvais état "preste à tomber ainsi que le clocher qui était entrouvert et esboulé de toutes parts".

En face à droite du chœur se trouvait la chapelle de Notre-Dame et plus bas du même côté, celle de Sainte Madeleine qui fut choisie et réparée par la confrérie des Pénitents du Saint Sacrement fondée à Saint-Symphorien en 1617.

Au pied du 2^e pilier de droite, était placé l'autel de Saint Crépin. Les cordonniers se servaient des revenus de sa fondation pour le parer le jour de la Saint Crépin, leur fête patronale. La mère du bienheureux Claude de la Colombière fut enterrée, dit-on, derrière cet autel de Saint Crépin (35).

Dans cette église, il y avait autrefois une tribune au-dessus de la porte du chœur, où était fondée une chapelle par les Puthod sous le vocable de la Sainte Croix. Dans la sacristie actuelle se trouvent encore quelques marches d'escalier qui aboutissaient à une porte aujourd'hui murée, ouvrant dans un énorme pilier, et permettant sans doute l'entrée dans cette tribune.

(33) Visite pastorale du Diocèse de Lyon, tome I, p. 29.

(34) Archives du Rhône I G 48.

(35) Luc Papat : Echo Liberté et Dauphiné Libéré.

En 1654, lors de la visite de Monseigneur Camille de Neuville, toute la nef était délabrée, le chœur menaçait ruine, la voûte étant crevée à beaucoup d'endroits. L'église était dépavée à l'entrée et sur 20 pas en dedans.

On avait envisagé des réparations "les habitants ont donné un prix fait de 1200 livres. Et le duc de Villeroi, notre frère et nous, dit l'archevêque, nous avons donné de l'argent pour faire cadetter la dite église, et ajoute-t-il, nous allons nous informer auprès du curé du châtelain du lieu de ce que l'on a fait de l'argent" (36).

L'archevêque parle ensuite du cimetière "qui est déclos sur quelques portions" mais qui seront remises en état à l'aide du prix fait.

Ce cimetière paroissial occupait le midi de l'édifice. Son emplacement est signalé de nos jours par une curieuse inscription en caractères gothiques encastrée dans le mur extérieur de l'église : "Vous qui ici passez, priez pour les trépassés". Cette inscription peut remonter au XVI^e siècle.

*

**

Tout l'édifice fut relevé de ses ruines quelques années plus tard, au cours du XVII^e siècle. La nef fut en partie reconstruite dans cette campagne de travaux en un style de l'époque tout différent de celui du chœur qui a conservé son caractère antique.

En dehors de ces sanctuaires principaux, Saint-Symphorien d'Ozon a possédé plusieurs chapelles privées.

Au Moyen Age, il en existait une, au château des comtes de Savoie, et une autre à la maison forte de la Roche, domaine des Lambert, puis des Maugeron, et enfin de l'abbaye Saint Pierre de Vienne. Elles ont disparu depuis fort longtemps.

La plus célèbre était sans contredit celle qui rappelait le souvenir du bienheureux Claude de la Colombière, né à Saint-Symphorien d'Ozon en 1641.

Sa famille possédait là un fief seigneurial. Guy Allard signale que le père de ce célèbre jésuite Bertrand de la Colombière, hommagea le 20 février 1645 le fief du Vernay. Un autre hommage eut lieu en 1688, où il est question du pré du Vernay et du fief des Chanoux (37).

On avait conservé et jusqu'à ces temps derniers la chapelle de cette maison familiale, elle rappelait le souvenir de ce puissant orateur sacré et pieux conseiller de Sainte Marguerite-Marie, la messagère du Sacré-Cœur de Paray le Monial.

Malheureusement, ces années dernières une malencontreuse explosion de gaz domestique a complètement démoli cette chapelle, où était venu prier le bienheureux Claude de la Colombière.

(36) Archives du Rhône I G 48.

(37) Bibliothèque Grenoble U 440.